



Nu propriétaire occupant, financer des travaux

Par camarque

Bonjour,

Je suis nu propriétaire occupant d'un bien par donation partage de juin 2012. Cet acte m'interdit d'aliéner ou d'hypothéquer le bien. Je voudrais effectuer des travaux et j'aurais besoin d'un prêt. Je suis fonctionnaire

Le hic, c'est qu'en tant que nu propriétaire du bien, je n'ai pas la pleine propriété du bien.

Comment obtenir un prêt immobilier dans ce cas, sachant que mes parents ne veulent pas constituer le dossier justifiant de leur patrimoine et revenus ?

Quelle garantie puis-je avoir alors ?

Selon les plafonds j'aurais droit au PTZ mais à nouveau quelle garantie exigée ?

J'ai lu qu'un nu propriétaire est considéré comme un primo accédant mais comment garantir le prêt ?

J'ai l'impression d'être dans l'impasse.

N'ai-je que les prêts à la consommations comme solutions ?

Merci d'avance pour votre réponse